



INAUGURATION DU PÔLE MULTI-ACTIVITÉS

Vendredi 15 février 2019





ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS / PORTES PIÉTONNES



249, avenue Blaise-Pascal - ZI de Bombes / 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
04 71 57 53 69 / auvergne-ascenseurs.fr
contact@auvergne.ascenseurs.fr



VALS-PRÈS-LE PUY
Centre Commercial Géant
BRIVES CHARENSAC
Rond Point de Corsac



475 rue de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73

as **AUTOSECURITÉ**
CONTRÔLE TECHNIQUE
CCT PRADINES



Rendez-vous en ligne sur :
www.contrôle-technique-le-puy-en-velay.autosecurite.com

Espace Chirel • VALS PRÈS LE PUY
04 71 02 35 34



**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

- BANQUE
- ASSURANCE
- TÉLÉPHONIE...

GAGNEZ À COMPARER !

POUR NOUS RENCONTRER

BRIVES CHARENSAC	LE PUY EN VELAY	VALS PRÈS LE PUY
Espace grand frais	Centre ville	Espace Chirel

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient
à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Crédit Mutuel est un établissement de crédit agréé par la Banque de France. Le Crédit Mutuel est membre de la Fédération Française des Banques et des Finances. Le Crédit Mutuel est membre de la Fédération Française des Banques et des Finances. Le Crédit Mutuel est membre de la Fédération Française des Banques et des Finances.



- Réseau d'entreprise
- Formations
- Sites internet
- Matériel et logiciel
- Maintenance

11 route de Coubon ■ 43700 Brives Charensac
Du lundi au vendredi 8h00-12h00 / 14h00-18h00

Tél. : 04.71.04.17.55 ■ Fax : 04.71.04.17.76

contact@solution-micro.com ■ solution-micro.com

TAXI NDV



- TAXI TOUTES DISTANCES
- TRANSPORT COLLECTIF DE VOYAGEURS -9 Places
- TRANSPORT LEGER DE MARCHANDISE -3,5T

TAXI VALLADIER (ADS n°4)

Contact: 06-77-44-85-42

Mail : navetteduvelay@gmail.com

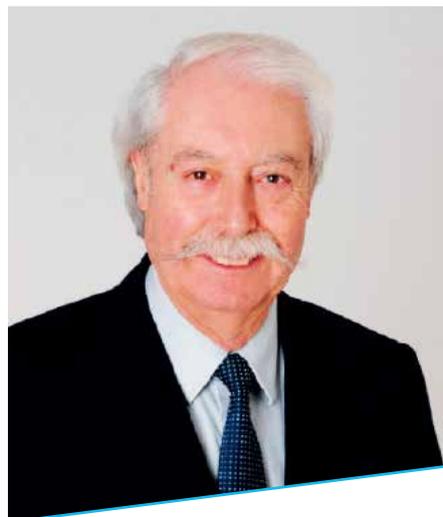
Conventionné CPAM

Dans ce numéro

- 4** Enfance et Social
- 7** Vie municipale et brèves
- 11** Animations et vie locale
- 16** DOSSIER
- 22** Travaux et environnement
- 24** État civil



Nous avançons ensemble pour notre commune



**Chères valladières,
chers valladiers,**

Ce début d'année fut passionnant grâce à vous et à votre mobilisation qui nous permet de préserver et de revitaliser en permanence l'esprit de village qui caractérise notre Commune. Ensemble, nous avons relevé ces derniers mois un défi majeur en recentralisant toute notre vie locale au Pôle Multi-Activités, ouvert à tous depuis février dernier.

Confortés par ces précieux enseignements qui nous engagent pour demain et par nos efforts de gestion qui portent leurs fruits, l'équipe municipale vient de voter un budget 2019 contraint. Nous agissons en effet dans un environnement marqué par des mutations de plus en plus rapides. La Commune est dans l'obligation de limiter ses dépenses de fonctionnement si elle ne veut pas recourir

à l'augmentation des taux des impôts locaux pour ses investissements prioritaires. Aussi, nous avons défini des priorités d'action tant en matière de développement des services publics que de travaux. Ce bulletin vous expose dans le détail les projets retenus pour 2019, notre rôle étant d'anticiper et de préparer l'avenir.

Comme vous pourrez le lire, les acteurs locaux du territoire s'engagent au quotidien à développer le « vivre ensemble ». Les structures locales offrent à toutes les tranches d'âges des services de qualité que l'on se doit de développer et d'améliorer en continu. Un grand merci à tous les personnels ou bénévoles de ces différentes structures qui forment et accompagnent notre jeunesse, assistent nos personnes âgées et permettent à chacun de s'épanouir dans des activités sportives ou de loisirs.

De même, l'équipe municipale s'attache à mettre en pratique le dialogue et l'écoute attendus par chacun de vous mais aussi à préserver les services de proximité pour se projeter collectivement dans l'avenir. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Alain ROYET

Maire de Vals près Le Puy

RESTEZ INFORMÉS www.valspreslepuy.fr

*Un site dynamique et actualisé,
qui vous permet de suivre les
actualités de votre commune !*



Place du Monastère
43750 Vals-près-le-Puy
Tél. **04 71 05 77 77**
mairie@valspreslepuy.fr
Horaires : du lundi au jeudi
8h à 12h et 13h30 à 17h30
le vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 16h30

L'Echo des Chibottes :

Bulletin municipal
de la Mairie de Vals-près-le-Puy

Rédaction / Photos / Diffusion :

Mairie de Vals-près-le-Puy

Conception / Mise en page / Régie Pub :

Agence TNT
10 rue Pierre Farigoule
43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 06 62 62
tnt@itnt.fr

Tirage : 2000 exemplaires
Imprimé par l'Imprimerie Coopérative
des Sucs (ICS 43)

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.



Ecole maternelle « La Fontaine »

Sortie Bibliothèque et atelier peinture

Sortie Bibliothèque

Les élèves de l'école maternelle « La Fontaine » se rendent une fois par mois à la Bibliothèque où Madame Thérèse Chapuis leur lit un album. Au mois de juin les élèves voteront pour leur album préféré. Nous en profitons pour remercier chaleureusement Thérèse que nous avons tous grand plaisir à retrouver.

Atelier Peinture

Mardi 9 avril dernier, les élèves ont fait de la « peinturlure » à travers toute l'école maternelle.

Chaque adulte a proposé un atelier à partir d'idées inspirées par Mr Hervé Tullet, Artiste et Auteur d'albums de jeunesse. Les œuvres donnent un bel air printanier à notre école. Bravo les mini artistes en herbe !

Les inscriptions pour la rentrée 2019-2020 se font dès à présent ; n'hésitez pas à prendre contact avec la Directrice



de l'école maternelle « La Fontaine » au **04 71 02 84 45**.

Retrouvez également toutes les informations et les documents

nécessaires à l'inscription de votre enfant, sur le site internet de la mairie **www.valspreslepuy.fr**

Animation des Fêtes de Pâques



Le restaurant municipal décoré pour l'occasion

A l'occasion des Fêtes de Pâques, le restaurant municipal avait été décoré avec soin.

Des œufs de Pâques bien cachés

Dimanche 21 avril, s'est déroulée la traditionnelle « Chasse aux œufs de Pâques ». Ce sont plus de 60 bambins qui se sont lancés à la recherche des œufs en chocolat dispersés, pour la toute première fois, autour du Pôle Multi-Activités, Rue Danton.

Pour les plus jeunes participants, les friandises ont été éparpillées dans la cour de l'école maternelle «La Fontaine» tandis que pour les plus grands, leurs recherches se sont concentrées autour

du Pôle Multi-Activités. Les petits comme les grands ont été ravis de cette découverte.

La récolte a été partagée équitablement entre tous les enfants présents.

Pendant ce temps les parents et grands-parents ont partagé le verre de l'amitié en toute convivialité.

Elisabeth LYOTARD

Adjointe à la Culture et à la Communication





Le Centre de loisirs « Les Galopins » évolue

Depuis 2001, le centre de loisirs les Galopins est géré par une association de parents bénévoles. Depuis le 1^{er} avril 2019, ce centre de loisirs est devenu municipal.

Je tiens, au nom de la municipalité, à remercier tous les membres des différents bureaux qui se sont succédés pour gérer en responsabilité cette structure en donnant de leur temps et de leur compétence au service de cette mission d'intérêt général.

Durant ces dix-huit années, la Commune a accompagné le centre de loisirs d'une part en lui mettant gratuitement à disposition des locaux municipaux équipés et entretenus par la Ville et d'autre part, en lui versant une subvention soit un total en numéraire et en avantages natures de 48.000€ par an.

Suite à l'abandon des rythmes scolaires en septembre 2018 et pour permettre une continuité du service d'accueil des enfants sur le territoire communal, les mercredis et pendant les vacances scolaires, la Commune a décidé de mettre en place une solution plus pérenne d'accueil des enfants en dehors du temps scolaire. Aussi, depuis le 1^{er} avril, ce centre de loisirs est devenu municipal. Sa gestion en a été confiée à l'association Ville Auvergne pour les quatre prochaines années.

Infos pratiques

Le centre de loisirs de Vals est ouvert tous les mercredis, et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.



Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 13 ans. Et dans un futur proche nous souhaitons ouvrir un accueil pour les ados et pré-ados.

Durant l'été, nous allons faire découvrir aux enfants les monuments disséminés aux quatre coins du globe.

Pour inscrire vos enfants : remplir le dossier d'inscription sur le site www.villeauvergne.org ou se rendre au centre de loisirs, situé 4 rue Danton à Vals Près-le-Puy. Vous pouvez aussi contacter le directeur, par mail ou par téléphone.

Le centre de loisirs c'est une équipe d'animation motivée et dynamique qui a pour objectif de faire passer des vacances inoubliables à vos enfants.

Contact :

Ville Auvergne : **04 71 76 88 10**
ALSH Vals : **04 71 09 67 66**
alshvalspreslepuy@villeauvergne.org
Site internet & portail famille :
www.villeauvergne.org

Danielle MALARTRE
Adjointe aux Affaires Sociales
Conseillère Communautaire



Le repas des Aînés

Monsieur Alain Royet, Maire de la commune, accompagné des membres du CCAS ont eu le plaisir d'accueillir plus de 170 personnes pour le traditionnel repas annuel des Aînés qui s'est déroulé au nouveau Pôle Multi-Activités, rue Danton le Dimanche 27 Janvier 2019.



Ce sont nos aînés qui ont « inauguré » la salle très bien agencée par nos services techniques que nous remercions.

Ce fut un moment privilégié et nous avons besoin de convivialité, de gaieté, de plaisirs partagés, l'actualité en témoigne au quotidien. Vivre ensemble toutes générations confondues est possible. Nos aînés nous montrent le chemin, riches de leur expérience et de leur histoire.

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés et ceux qui, pour des raisons de santé, ne peuvent plus participer à cette journée. Bravo à Juliette, la doyenne de ce jour !

Merci à nos animateurs Robert, Michel, Félix ainsi qu'au traiteur pour ce délicieux repas.

Danielle MALARTRE
Adjointe aux Affaires Sociales
Conseillère Communautaire

A RETENIR

**A noter
sur vos agendas !**

**Prochain repas des Aînés
Dimanche 26 Janvier 2020**



Rencontre avec l'assistante sociale de secteur

Les mardis après-midi à la maison de quartier du Val vert

Les jeudis matin, Hôtel de ville de Vals près le puy

Prendre RDV auprès de la Direction de la Vie Sociale au Conseil Départemental au **04 71 07 44 21**



Inauguration du Pôle Multi-Activités

La réflexion concernant la création d'un bâtiment multigénérationnel offrant en même lieu des espaces sportifs, des salles pour la vie associative, une salle polyvalente et de restauration collective, tout en renforçant la dynamique du centre-bourg a été amorcée début 2016.

Elle s'est esquissée dans la continuité du transfert du Centre Culturel André Reynaud à la Communauté d'Agglomération. En effet, plusieurs salles étant utilisées par la Commune, il était nécessaire de trouver un nouveau lieu pour la vie locale.

La création d'un pôle d'activités emblématique, moderne et durable pour la commune s'inscrit dans l'environnement urbain de proximité. Les bâtiments d'une superficie totale de 1.250m² jouxtent la nouvelle voie reliant la rue Danton et la rue des écoles afin d'améliorer les déplacements dans le quartier notamment les modes doux (piétons, vélos).

Après 18 mois de travaux, la construction de cet équipement public, lancée le 28 août 2017, s'achève. Ce nouvel édifice permet de réaffirmer une centralité forte au cœur d'une vie sociale communale déjà présente avec l'école, la crèche et le centre de loisirs municipal. Il accueille depuis le 19 novembre la restauration collective. Les associations sportives ont investi la salle d'expression corporelle le 28 janvier et les dernières associations ont déménagé le 18 février.

Ce nouvel espace public permet également de renforcer les liaisons



avec le centre historique le long du Dolaizon, en direction de la mairie et des commerces. En effet, les cheminements viennent prolonger le trottoir de la rue des écoles. Encadrant le nouveau Pôle et lié au reste de la commune, cet espace sera au centre de l'urbanisation et du développement futur du centre-bourg.

La construction de l'équipement public et les aménagements en centre bourg représentent un budget de 3,275 Millions d'euros HT. Le montant des financements est de l'ordre de 1,638

Millions d'euros soit 50%. Les partenaires engagés aux côtés de la Commune dans la réalisation de cette opération sont l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Loire, la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, l'Etat Public Foncier (EPF) Smaf Auvergne et l'ensemble des parlementaires.

Le coût global de l'opération, y compris aménagements et équipements intérieurs, est de 3,9M€ TTC.



Nouveau à Vals : Un point relais jeux Lud'Agglo

Le Point Relais Jeux Lud'Agglo de Vals près Le Puy est un relais de Lud'Agglo (la ludothèque de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay).

Situé dans les locaux de la Médiathèque Municipale, ce service de point relais jeux est destiné à tous les habitants de 0 à 99 ans.

Collections proposées : 50 jeux pour tout âge et de différentes natures :

- Jeux d'exercices (sensoriels, moteurs, de manipulations)
- Jeux symboliques (d'imitations, de mises en scènes)
- Jeux d'assemblages (de constructions, montages)
- Jeux de règles (jeux de sociétés)

Le point relais sera ouvert de 14h00 à 17h00.

Prochains jours d'ouverture : Mercredi 12 juin, Mercredi 10 juillet. Le service sera fermé pendant le mois d'août.

Renseignements sur les conditions d'utilisation et les modalités d'inscription en mairie.

Réception de la balayeuse de voirie

La propreté reste une problématique importante pour la commune.

C'est souvent le premier regard que nous portons sur l'état d'une commune et nous jugeons souvent sur ce critère, l'efficacité des services et la bonne gestion de la collectivité. De plus, depuis quelques années, la commune de Vals n'utilise plus de produit phytosanitaire pour assurer le désherbage des voiries et espaces publics (excepté au cimetière et pour le stade). La prolifération d'herbes folles sur le domaine public est souvent très mal ressentie par nos concitoyens, jugeant leurs présences comme anormales et indésirables.

Sur la commune de Vals, une seule personne est dédiée au nettoyage manuel des voiries et espaces publics. Pour le désherbage, de nombreuses techniques existent (désherbage thermique...) mais peu sont réellement efficaces et finalement c'est souvent l'arrachage manuel qui est privilégié. Mais, la pénibilité de ce travail et le manque d'effectif ne permettent pas d'apporter une réponse satisfaisante à cette problématique. Un balayage mécanique régulier apparaît comme une alternative performante aussi bien techniquement que financièrement. Au vu de ces éléments, le recours à une balayeuse de voirie est donc apparu comme une évidence pour venir en appui



du personnel et effectuer un travail plus qualitatif. Cependant, toujours pour des questions de coûts et aussi de volume de travail, une balayeuse à plein temps sur Vals n'est pas envisageable. Les élus ont pensé que la mutualisation de matériel avec une commune de la même taille et des besoins similaires, était une réponse adaptée. Un partenariat s'est naturellement noué avec la commune d'Espaly St Marcel. Cette mutualisation nous permet de bénéficier d'un équipement neuf, performant et adapté.

C'est une location longue durée (48 mois) qui a été retenue entre les deux communes, les coûts de fonctionnement

et d'investissement étant réparties à parts égales. Les semaines impaires, la balayeuse sera utilisée sur Vals et les semaines paires sur Espaly.

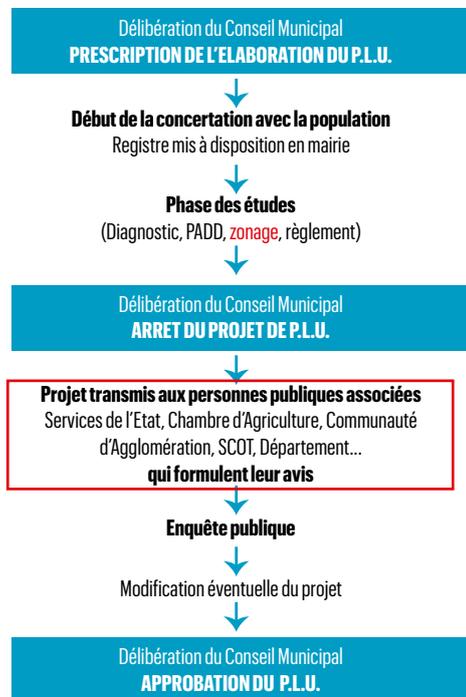
Après consultation, dans le cadre d'un marché public, c'est la société EURO LOCATION d'Aurillac qui a été retenue. Elle assurera aussi les prestations d'entretien qui sont incluses dans le contrat.

3 chauffeurs ont été formés sur son utilisation et depuis début avril, vous pouvez la voir fonctionner dans les rues de la commune.



Point sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Pour rappel, voici le déroulement de l'élaboration du P.L.U. depuis sa genèse jusqu'à son approbation et l'opposabilité aux propriétaires fonciers.



1) Désignation d'un commissaire enquêteur et déroulement de l'enquête publique

Après la « consultation des personnes publiques associées », par décision en date du 5 décembre 2018, le Tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND a désigné Monsieur Yves CHAVENT, avocat honoraire en qualité de commissaire enquêteur.

Par arrêté n° 2018-350 en date du 28 décembre 2018, le Maire de la Commune de VALS PRES LE PUY a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique qui a portée, d'une part, sur le projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU), et d'autre part, sur le Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la commune de Vals-près-le-Puy.

Concernant le PLU, les orientations générales retenues par la Commune se sont appuyées sur la volonté de conforter la place de Vals-près-le-Puy dans le cœur urbain du Puy, poursuivre un développement urbain maîtrisé, moins consommateur d'espaces, conforter la diversité des fonctions urbaines et l'attractivité communale, préserver et valoriser les ressources naturelles et les paysages du territoire.

Concernant le PDA, les propriétaires des monuments historiques ont été consultés. L'objectif du PDA est de substituer au périmètre de protection des monuments historiques de 500 mètres de rayon, un périmètre adapté aux réalités urbanistiques, paysagères et patrimoniales du territoire environnant les monuments concernés.

Parmi les quatre monuments historiques situés sur la commune de Vals-Près-le-Puy, trois sont proposés pour une modification du périmètre de leurs abords : la mairie (ancien monastère des Augustines),

l'église Saint Vozy, et la villa Alirol. Les avis de l'ABF, dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme, devront être obligatoirement suivis par la Commune. L'enquête publique unique s'est déroulée du mercredi 23 janvier à 9h00 au vendredi 22 février 2019 à 16h30 (soit 31 jours consécutifs), en Mairie de VALS-PRES-LE-PUY (43750), située place du Monastère.

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport le lundi 25 mars 2019.

Le dossier d'enquête publique, ainsi que le rapport du commissaire enquêteur, sont consultables en Mairie et sur le site internet de la commune : www.valspreslepuy.fr

2) Réunion des personnes publiques associées

Une réunion post-enquête entre personnes publiques s'est tenue fin avril en mairie pour apporter des réponses au rapport du commissaire enquêteur en vue de la préparation du dossier définitif.

3) Approbation du Conseil Municipal Le PLU et le PDA, éventuellement modifiés, seront approuvés par délibérations du Conseil Municipal.

Toutes les formalités de publicité requises seront alors réalisées. C'est à la suite de ces formalités que le dossier est exécutoire, c'est à dire qu'il est opposable à tous, administrations comme habitants.

Information utile

Demandes de CNI et Passeports se font désormais uniquement sur rendez-vous :

Lundi de 08h00 à 11h30

Mercredi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Judi de 13h30 à 17h00

Prendre contact au

04 71 05 77 77

Vals près Le Puy informe ses habitants

La commune adopte un nouvel outil sur smartphone pour rester en contact avec la population.

Cette application innovante «ILLIWAP» permet uniquement à la commune de communiquer avec les administrés en temps réel afin de diffuser rapidement des informations telles que des manifestations communales, des travaux, un incident.

Cette application gratuite, s'installe à partir de l'Apple Store ou sur le Play Store, avec sélection de la ville de Vals-Près-Le Puy.

Sans publicité et respectueuse de la vie privée, aucune donnée personnelle de type nom, n° de téléphone ou adresse courriel ne sera nécessaire pour utiliser ce service d'information locale.

Les usagers de ce nouvel outil de communication ne pourront en aucun cas signaler des dysfonctionnements à la collectivité (problèmes d'incivilité, accidents, incidents divers, etc.)

Nos actuels canaux de communication tels que le site internet www.valspreslepuy.fr, le journal municipal «l'écho des chibottes», le panneau d'affichage numérique vers l'Hôtel de Ville restent à votre service.

Alain ROYET
Maire



Citoyenneté : Rappel de certaines règles communes

Circulation sur les trottoirs, stationnement sur la commune et ramassage des ordures ménagères.

Circulation sur les trottoirs

Le Code de la Route définit le trottoir ainsi : « Le terme «trottoir» désigne la partie de la voie publique en saillie ou non par rapport à la chaussée, qui est spécifiquement aménagée pour la circulation des piétons, revêtue de matériaux en dur et dont la séparation avec les autres parties de la voie publique est clairement identifiable par tous les usagers. »

Par conséquent, il est interdit aux trottineurs, aux cyclistes et autres engins à moteur de circuler sur les trottoirs. Des sanctions pourront être engagées en cas de non-respect de la loi.

Stationnement sur la commune

Le stationnement obéit à un certain nombre de règles précises. Il est notamment interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir

sauf si un marquage au sol l'autorise expressément.

Règles à appliquer en agglomération sur une chaussée à double sens

■ l'arrêt ou le stationnement se fait à droite, dans le sens de la marche, le long du trottoir

■ l'arrêt ou le stationnement est interdit à gauche

■ l'arrêt ou le stationnement est autorisé dans les parkings ou sur les places délimitées

Règles à appliquer en agglomération sur une chaussée à sens unique

■ l'arrêt ou le stationnement peut se faire à droite et à gauche, le long du trottoir et dans les parkings ou sur les places délimitées

Ramassage des Ordures Ménagères

Pour rappel, la collecte des déchets est un service de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

Pour des questions relatives au fonctionnement du service, aux jours de ramassage ou à l'obtention de containers, il convient de contacter le service d'ordures ménagères au 04.71.04.37.30.

Il est rappelé aux habitants de la commune, une fois la collecte terminée, de laisser la voie publique libre et propre, en rentrant systématiquement leurs containers.

Imaginons ensemble une identité au Pôle Multi-Activités : Votre avis nous intéresse !

Le 28 août 2017, démarrait officiellement le chantier du pôle multi-activités avec la démolition de la maison Bernard.

Après dix-huit mois de travaux, cet équipement public, à présent ouvert à la population, vient tourner une page du paysage local. Parfaitement intégré au site et au cœur du bourg, il vient compléter l'offre en matière d'équipements publics puisqu'on trouve, contigus à ce nouvel édifice, le groupe scolaire La Fontaine ainsi que le centre de loisirs municipal et la crèche.

Il convient à présent de définir l'identité de ce site. Chacun de vous est sollicité dans le cadre d'un appel à dénomination du projet. Vous pouvez faire vos propositions, en précisant vos nom, prénom, adresse, téléphone,

soit sur papier libre à déposer dans une boîte à idées en Mairie, soit via le site internet de la Commune www.valspreslepuy.fr avant le 30 septembre 2019.

Pourquoi est-ce important de trouver un nom ?

On pourrait se contenter du terme générique « Pôle Multi-Activités ». C'est bien sûr une option possible mais nous souhaitons disposer d'un lieu doté d'une vraie identité, qui ne sera pas interchangeable avec un autre, et qui doit donc avoir un nom unique. De plus, la nature des activités étant hybride, il nous semble important d'identifier ce

site par un nom propre.

Qui va décider ?

Cette responsabilité sera confiée à la Commission Culture et Communication qui réunit une dizaine d'élus. Ensuite, le choix final de la Commission sera soumis à délibération du Conseil Municipal au plus tard en décembre 2019.

La proposition retenue permettra à son auteur de gagner une entrée pour 2 personnes à l'un des spectacles de la saison culturelle communale.

Elisabeth LYOTARD

Adjointe à la Culture et à la Communication



Pièce de théâtre « Drôle de Viager »

Des rôles colorés pour une pièce de théâtre pleine d'entrain et d'humour.

Le 26 avril 2019, la troupe de Saint-Christophe sur Dolaizon s'est produite au Pôle Multi-Activités en interprétant avec brio la pièce de théâtre de Jérôme Dubois intitulé « Drôle de viager ». Sur scène, la troupe d'une dizaine d'acteurs

a pu faire découvrir au public des rôles colorés, plein d'entrain et d'humour. L'intrigue a séduit les spectateurs présents ce soir-là.

Elisabeth Lyotard

Adjointe à la Culture et à la Communication



La commune de Vals-près-le-Puy a ouvert sa saison culturelle 2019 au Pôle Multi-Activités

Les tarifs ont été étudiés pour permettre à un grand nombre de personnes d'accéder aux spectacles. Une saison culturelle de qualité et variée est annoncée.

Elle a débuté le 26 avril par une pièce de théâtre de Jérôme Dubois «Drôle de Viager». Les spectateurs ont été ravis. Le rire, la joie et la bonne humeur ont ponctués cette soirée.

Le prochain rendez-vous est prévu le 14 juin à 20h30 avec un spectacle de variété théâtralisé.

Proposé par l'association « Les Gapians », le spectacle s'intitulera « L'histoire de la vie » et vous sera présenté au Pôle Multi-Activités.

La billetterie sera ouverte à partir de 20h00 sur place.

Le prix d'entrée est fixé à 5.00 €.

Le 17 juillet 2019 à 18h30 : Soirée dîner Interfolk (dans le cadre du festival Interfolk).

Animations par le groupe folklorique de la Macédoine sur le forum du Centre Culturel André Reynaud.

A partir de mi-juin, les réservations devront se faire en Mairie de Vals près Le Puy (04.71.05.77.77).

Le 16 novembre 2019 : grand spectacle de variété à l'occasion du Téléthon 2019.

Le groupe « SEVEN » composé de chanteurs et musiciens vous proposera un concert au Pôle Multi-Activités.

Le prix d'entrée est fixé à 12.00 €.

La billetterie sera ouverte à partir de fin juin et les places seront à retirer en mairie. **Le spectacle se jouera à guichet fermé.**

Elisabeth LYOTARD

Adjointe à la Culture et à la Communication

A RETENIR

Festival Off Interfolk

Menu

Salade, Couscous (Poulet, mergez, bœuf) fromage et glace fermière

Tarif

13.00 € sur réservation



Manifestations du Comité de Jumelage



préparation du 20ème anniversaire du jumelage en octobre prochain.

L'association organisatrice adresse ses compliments à Éric, le cuisinier et remercie ses nombreux partenaires ainsi que les bénévoles et les participants qui font chaque année, de ce rendez-vous, un véritable succès.

Rendez-vous en octobre 1999-2019

Voilà déjà 20 ans que la municipalité, alors dirigée par Monsieur Jean Perre, choisissait de se jumeler avec la ville Espagnole d'Aielo De Malferit.



Une forte volonté de rapprochement entre citoyens de l'Europe incitait aux jumelages, ce qui allait alors dans le sens du renforcement de l'Union Européenne grâce aux subventions attribuées par Bruxelles.

Rendez-vous de Mars

Samedi 23 mars, en soirée, dans les nouveaux locaux du pôle multi-activités, le comité de jumelage de Vals-Près-Le Puy a organisé la dix-neuvième édition de la traditionnelle soirée paella et tombola, en rapport avec la ville jumelle d'Aièlo de Malferit, située dans la province de Valence. La salle, richement décorée aux couleurs de l'Espagne, avait été aménagée pour l'occasion en différents îlots de tables afin de permettre aux deux cent dix convives de partager une agréable soirée.

Le programme de la soirée fut riche :

Tout d'abord, les convives ont pu déguster une succulente sangria de bienvenue, accompagnée de ses fruits.

Ensuite, c'est une paella richement garnie qui a fait son entrée dans une poêle de taille impressionnante.

Puis, fromage et dessert ont clôturé ce délicieux festin.

Enfin, le repas se terminait par le tirage au sort de la tombola où de nombreux lots étaient remis aux heureux gagnants dont une télévision grand format issue du partenariat avec la grande surface valladière Géant.

Les bénéfices de cette soirée, inscrite au calendrier de la vie locale communale, permettront en outre d'organiser des événements culturels (voyage, concerts, etc.) afin de resserrer les relations entre les deux pays et notamment la

Municipalités, universités, collèges, écoles, voyaient les chartes, les programmes, les conventions se multiplier.

La suppression des frontières et la monnaie unique faisant le reste....

Afin de poursuivre cette dynamique engagée il y a plus de 20 ans, c'est dans la ville d'Aielo De Malferit, en octobre 2019, qu'Elus, membres du Comité de Jumelage et danseurs du groupe "Les Chibottes" célébreront l'anniversaire du Jumelage.

Une exposition « souvenir » suivra à l'automne 2019.



L'US Vals poursuit son développement

L'US Vals, club familial de football, existe depuis 1945.

Il comporte, depuis cette année, trois équipes séniors. Deux équipes jouent le haut du tableau et sont en course pour monter en division supérieure. En Avril 2019, nous sommes très confiants car nous sommes premiers de nos poules.

L'école de foot, pour nos bambins allant de 6 ans à 11 ans, continue de se développer avec de très bons retours des différents plateaux auxquels ils participent **avec leurs magnifiques maillots vert fluo**. Nous avons recruté un jeune du club, Alexis pour nous aider et encadrer au mieux nos jeunes, dans le cadre d'un emploi « service civique »

A noter que notre arbitre, LEPINAY David, fait encore une très belle saison d'arbitrage.

Il n'est pas trop tard pour venir s'inscrire, aussi bien en section enfant qu'en section sénior. Nous avons aussi, pour ceux qui le souhaitent, une section « vétérans » qui joue tous les samedis soir.

Le club cherche des bénévoles et arbitres : contactez-nous !

Lors de la soirée prévue le 30 avril 2019, le club a souhaité remercier TOUS ses sponsors et bénévoles.

Nous souhaitons remercier fortement la Mairie de Vals pour ses actions :

■ La mise en place d'un entretien planifié du stade

■ L'utilisation du Pôle Multi-Activités afin que nos jeunes joueurs puissent s'entraîner en hiver et que nos séniors puissent se remettre en forme durant la trêve.

Infos pratiques :

Contact Seniors :

LEDDA Vincent au 06.70.46.66.06

Responsable Juniors :

BERNAUD Alexis au 06.67.29.10.67

Président :

CHENEVOTOT Julien au 06.50.39.39.59

Vous pouvez également nous rencontrer lors des entraînements sur le stade Bernard FAURE les mercredis dès 14h30 pour les enfants et les vendredis de 19h00 à 21h00 pour les adultes.

Comité des Fêtes de Vals

Comme chaque année, l'association vous propose un programme riche et varié :

Du 6 au 20 mai 2019 : exposition de dinosaures sous chapiteau - Stabilisé du stade Bernard Faure ;

Le Dimanche 30 juin 2019 : de 8h à 18h « vide grenier » - Forum du Centre Culturel André Reynaud et les parkings adjacents ;

Le 15 septembre 2019 : de 8h à 18h « marché de la puériculture » - Forum du Centre Culturel André Reynaud ;

Le 21 septembre 2019 : concert de chants avec l'ensemble CORSE « ACCENTU » - Eglise de Vals près le Puy - Billetterie à l'office du tourisme du Puy en Velay (2 Place du Clauzel) ou sur place ;



Du 23 au 30 septembre 2019 : Spectacle de cascade « Monster show » avec la troupe « Maximum Production » - Stabilisé du stade Bernard Faure ;

Du 14 décembre au 15 décembre 2019 : Traditionnel marché de Noël sous chapiteau - animations diverses - Avenue Charles Massot sur terrain de pétanque - Marché clôturé par un magnifique feu d'artifice.

Voilà encore une saison bien remplie grâce à l'enthousiasme de notre Président Régis Bouquet et à l'investissement de toute l'équipe du Comité des Fêtes.

Merci également à l'ensemble de nos sponsors, à la municipalité, aux services administratifs et techniques pour leur soutien et leur aide.

Mr BOUQUET
Le Président



Association Valladière Arc-en-Ciel

En septembre dernier, les aînés de l'Association Valladière Arc-en-Ciel ont repris leurs activités de loisirs les mardis et jeudis. Depuis le 19 février 2019, ils se retrouvent au Pôle Multi-Activités.



Pour rompre la monotonie, à l'automne et au printemps, une sortie gourmande est proposée aux adhérents.

La dégustation de la bûche de Noël, de la galette des rois et des bugnes apporte une petite note gourmande au cours des rencontres.

La fin de l'année se termine en général par une sortie un peu plus active avec des découvertes culturelles.

On ne s'ennuie pas à Vals même si les ans nous ralentissent un peu !!! et on est heureux de vivre ensemble !!!



Association des Vignerons de Vals

Vous êtes intéressé pour découvrir le travail de la vigne ?

Chaque 2^{ème} dimanche du mois, du printemps à l'automne, retrouvez à la vigne de Vals (route de St Christophe-sur Dolaison) des membres de l'association «les vignerons de Vals» pour les différentes opérations (taille, débroussaillage, renforcement du palissage, prévention des maladies...), en toute convivialité.

Pour contacter les membres de l'association : vigneronsdevals@gmail.com

Association Vals'Avenir : Rétrospective du cru 2019 du salon ViniVals

Pour sa 9^{ème} édition, le salon Vinivals s'est installé dans le Pôle Multi-Activités flambant neuf.

Quelque 1700 visiteurs sont venus y découvrir les vins de France ! Produits du terroir ! Organisé par l'association « Vals'Avenir » en collaboration avec la municipalité de Vals près-le-Puy. L'équipe de Vals'Avenir.

Contact : Mr MONTELLIER Jean Luc au 06 86 18 03 35





L'association « Les Gapians »

Un bon nombre d'entre vous ont pu apprécier le travail de l'atelier de chant des Gapians au Pôle Multi-Activités le 14 juin, pour célébrer la musique et le printemps.

Mais, il faut déjà penser à l'automne et bien sûr aux fêtes du Roi de l'Oiseau.

Depuis son origine, notre association œuvre toute l'année pour animer le camp de la Viguerie, l'île qui correspond au territoire valladier.

Si vous souhaitez participer aux fêtes du Roi de l'oiseau, que vous avez un peu de temps disponible à nous consacrer durant l'année, n'hésitez pas à nous contacter et venez apporter votre dynamisme à une équipe de joyeux drilles, bons vivants et heureux de se projeter dans le passé pour festoyer et ripailler comme en l'an 1500.



La cause des chats vous intéresse

Vous aimez les chats et vous avez du temps à leur consacrer ?

Nous recherchons des bénévoles afin de poursuivre l'action engagée par Mme Michaud, qui s'est dévouée de nombreuses années sur le territoire valladier. Pour information, cette année, plus de 60 chats ont été concernés par un suivi sanitaire.

De son côté, la collectivité de Vals près Le Puy soutient activement ces actions en y consacrant les moyens financiers.

Les personnes intéressées pour défendre cette cause sont invitées à se présenter en Mairie de Vals-Près-Le puy. Mme Michaud, que je remercie tout particulièrement au nom de la Municipalité pour son dévouement, reste disponible pour vous accompagner dans cette mission.

Laurence VIVIER
Conseillère Municipale

L'esprit sportif des Valladiers

La Commune de Vals s'est préparée à recevoir les 15 kms du Puy (le 1^{er} Mai 2019) et le grand trail de St Jacques (Le 8 juin 2019).



Mercredi 13 mars 2019, une partie de l'équipe municipale a recensé le nombre de bénévoles pour ces deux grandes manifestations sportives qui traversent la commune. Elle vient en soutien des signaleurs de L'AFM de St Christophe pour le 1^{er} mai et pour le 8 juin et contribue au bon déroulement du grand trail de St Jacques.

Les associations Valladières ont bien répondu présentes, preuve que ces acteurs locaux savent donner de leur temps pour le dynamisme de leur commune. Un grand merci à tous.

Béatrice IMBERT
Conseillère Municipale





Dossier

Budget 2019 : Tenir la cap !

Le budget 2019 a été voté par la majorité municipale le 11 avril dernier. Malgré les baisses successives des dotations de l'Etat depuis 8 ans, la gestion rigoureuse des finances de la Ville et l'engagement de nombreuses actions (rationalisation des dépenses, maîtrise de la masse salariale, renégociation des contrats...) ont permis de contenir les charges de fonctionnement, tout en proposant toujours une bonne qualité des services à la population et, en poursuivant les travaux pour l'aménagement de notre territoire. Dans ce contexte, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale en 2019.



Bilan de l'exercice 2018

Un budget communal comporte deux sections : fonctionnement et investissement.

Le budget de fonctionnement	Les recettes proviennent des impôts et taxes; des dotations de l'Etat et participations de la CAF ; des recettes liées à l'activité (restauration municipale, concessions cimetièrre, locations de salles).
Le budget d'investissement	Les dépenses comprennent les charges de gestion (fluides, fournitures, maintenance, assurances, ...) ; la masse salariale ; les subventions aux associations ; les intérêts des emprunts.
Le budget de fonctionnement	Les recettes proviennent des excédents de fonctionnement (économies réalisées) ; les subventions des partenaires pour nos projets (Etat, Région, Département, ...) ; le FCTVA, la taxe d'aménagement (TA) ; l'emprunt.
Le budget d'investissement	Les dépenses portent sur les travaux (bâtiments et voirie); les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier, terrains, ..) ; le remboursement du capital des emprunts.

Aux termes de l'exercice 2018 :

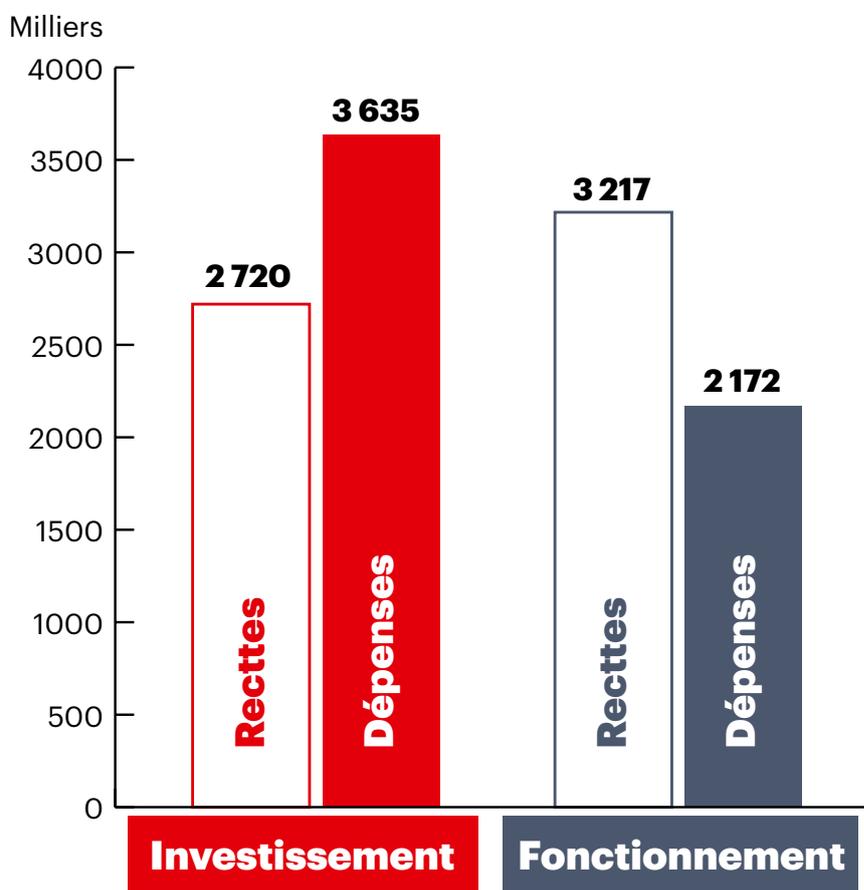
- la section d'investissement présente un déficit de 1,626M€. Ce résultat est lié au décalage entre le paiement en 2018 d'une quote-part importante des dépenses de construction du pôle multi-activités et de l'encaissement des subventions de nos partenaires institutionnels à percevoir sur 2019 ;

- la section de fonctionnement présente un excédent de 719K€ ;

- le résultat excédentaire consolidé de la section de fonctionnement d'un montant de 1,045M€ est affecté à hauteur de 741K€ au financement des investissements de 2019 ; le solde étant affecté en fonctionnement pour 303K€.

En 2018, les dépenses d'investissement sont en forte évolution du fait du financement des travaux de construction du pôle multi-activités (dont la cantine et le gymnase) de la réfection complète de la rue du 8 mai ; des frais d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, de la poursuite du Projet Urbain Partenarial Saint Benoit Sud et de diverses acquisitions.

Bilan de l'exercice 2018 (en K€)

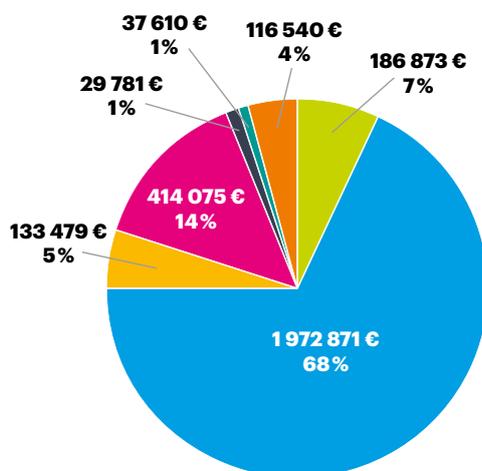


Focus sur le fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Sur un produit fiscal de 1.972.871 euros, la taxe d'habitation représente 904.098 euros (45%). Ainsi, la taxe d'habitation et la taxe foncière sont des données prépondérantes dans le budget de la Commune.

La loi de finances (LF) pour 2018 a validé la suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80% des ménages d'ici 2020, voire la totalité selon l'engagement du Président de la République. Dans un premier temps, cette baisse a été d'un tiers. Elle sera complétée en 2019 (65%) puis en 2020 (100%). Certes, son montant devrait être compensé par l'Etat mais **cette ressource sera figée et n'augmentera plus**. L'absence de garantie de compensation sur le long terme vient fragiliser la conduite des politiques publiques locales.



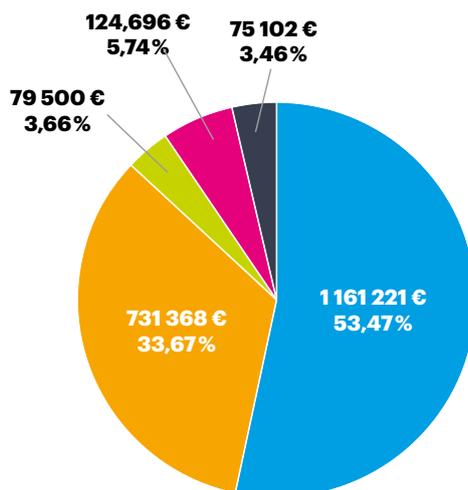
CA 2018 : recettes de fonctionnement (2,891 M€)



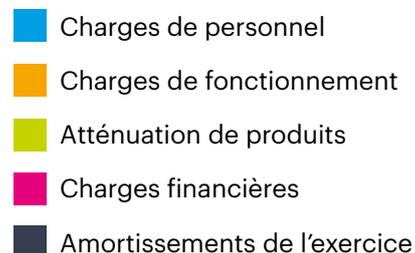
Dépenses de fonctionnement

■ Depuis 2015, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées : +0,03% en 4 ans

■ 2.615.507€ au CA 2015 contre 2.171.887€ au CA 2018 + 444.317€ estimés de charges transférées CSCL et crèche



CA 2018 : dépenses de fonctionnement (2,172 M€)



Illustrations des dépenses communales

Pour le groupe scolaire la Fontaine

Les dépenses brutes en 2018 sont de 437.119€* **soit 20,1% des dépenses de fonctionnement pour l'école communale.**

La charge nette pour l'école est de 332.098€* soit un **coût net par élève et par an de 1.495€***

La cantine

Le coût du repas facturé en 2018 à un enfant valladier est de 3,40€.

Le prix de revient par repas intégrant matière première, coût de confection, personnel communal de restauration (hors fluides, frais d'acquisition des matériels, investissements) est de 11,12€*.

Ainsi, la charge journalière par repas et par enfant financée par le budget communal est de 7,72€*.

Le portage de repas aux personnes âgées

Le coût du repas facturé en 2018 à la personne âgée est de 6€.

Le prix de revient par repas intégrant matière première, coût de confection, personnel communal de portage est de 7,40€*.

Ainsi, la charge journalière par repas et par personne âgée financée par le budget communal est de 1,40€*.

Se pose ainsi la question du financement du service public entre d'une part l'utilisateur et d'autre part le contribuable, propriétaire foncier sur le territoire. Ainsi, la tarification des services est un enjeu fort pour les collectivités et résulte d'un délicat équilibre entre la part du contribuable et la part acquittée par l'utilisateur du service public.

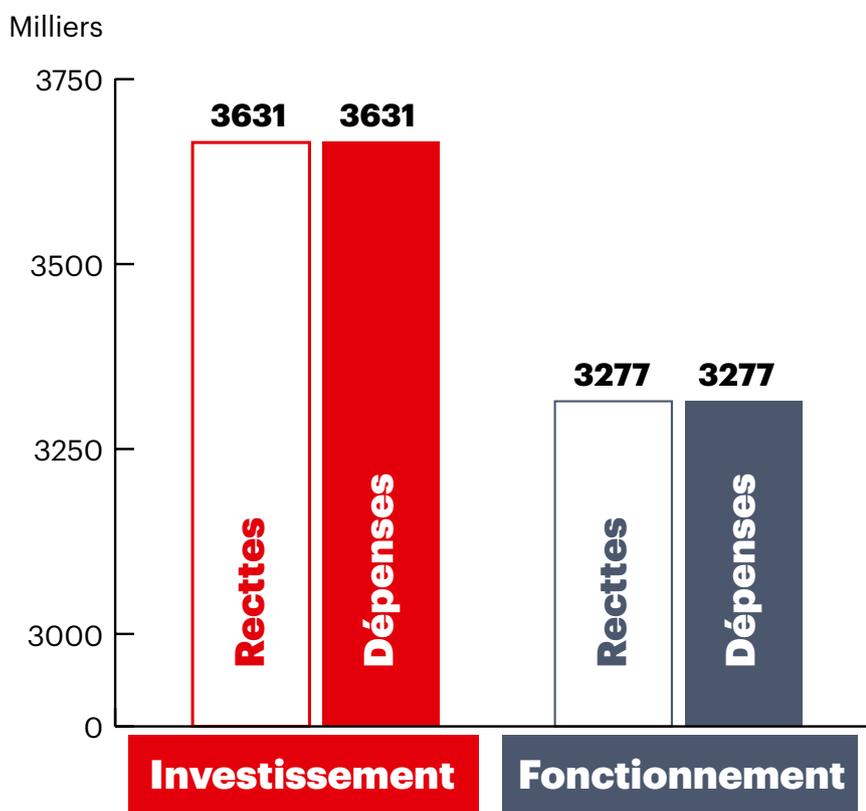
**Non compris les charges de personnel des services techniques et administratifs, la quote-part des charges liées à l'administration générale, les intérêts des emprunts pour les bâtiments ; les fluides et coûts d'entretien relatifs à la cantine et aux salles de sport.*



Budget pour 2019

Le budget primitif 2019 s'équilibre globalement à 6.908.963€.

Budget Primitif 2019 (en K€)



Les choix d'investissement

Les dépenses d'équipement conséquentes s'élèvent à **875.546€** hors restes à réaliser. Il s'agit en 1^{er} lieu de **finaliser le pôle multi-activités** (41% des investissements), projet phare et structurant de ce plan de mandat 2014-2020 ; en 2nd lieu d'assurer **le réaménagement de l'actuelle rue Danton** ; en 3^{ème} lieu de poursuivre le **programme urbain** d'aménagement et de constructions portant sur le développement maîtrisé d'environ 7.5ha sur le **secteur Saint Benoît Sud** entre le Riou et le chemin de Pranlary et enfin d'engager **la démarche d'adressage des rues et des voies dans la perspective du futur déploiement sur le territoire de la fibre optique.**

Il est prévu un emprunt de **350.000€**.

Les recettes de fonctionnement pour la ville

Parmi les principaux points, on peut relever :

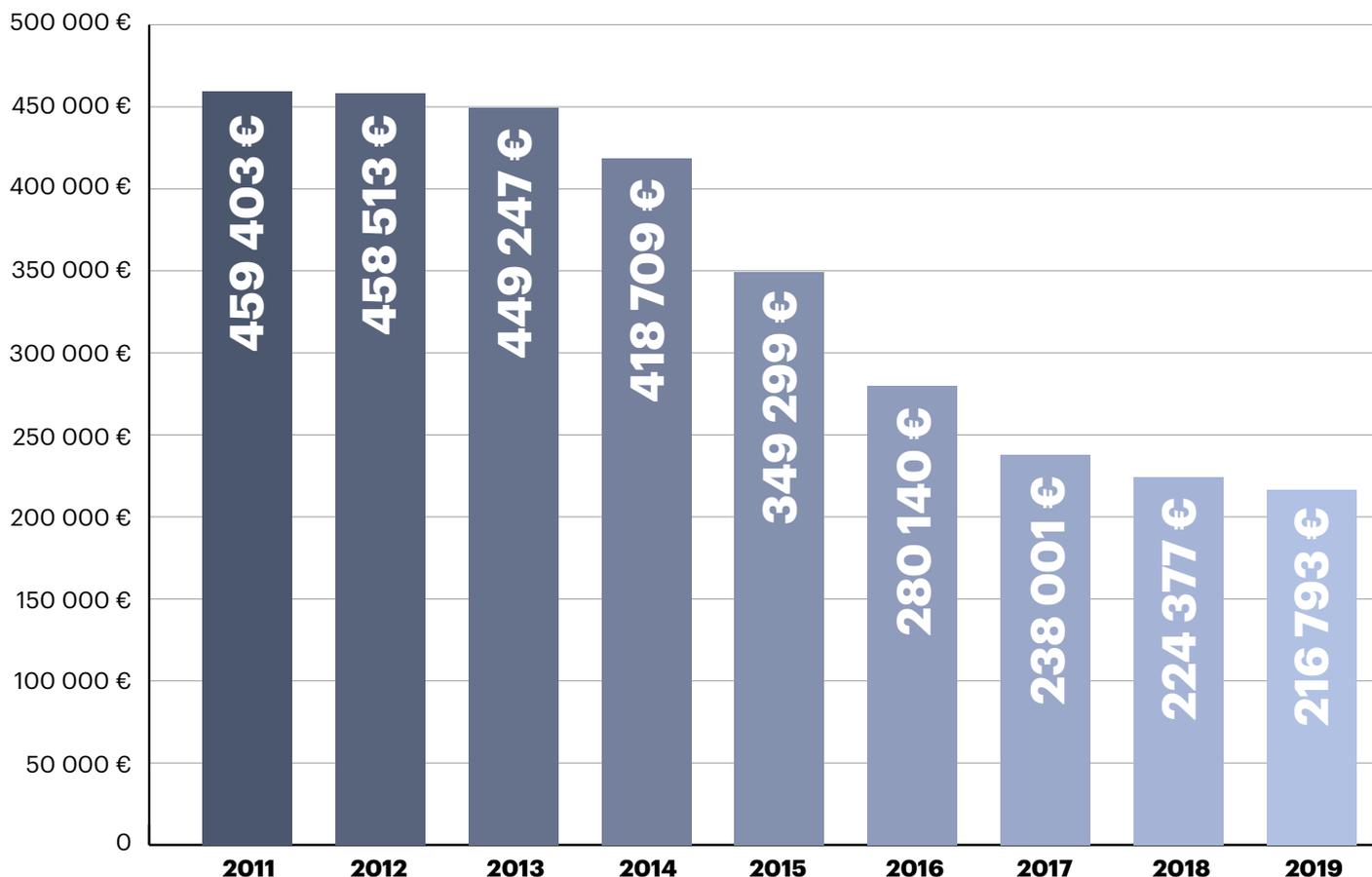
- Une relative stabilisation de la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** à 216.793€ en 2019 (224.337€ en 2018) soit -7.584€ ;

- Une légère hausse de **Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** à 45.022€ soit +1.598€ (43.424€ au BP2018) atténuée par une **baisse de la Dotation Nationale de Péréquation (DNP)** à 27.414€ soit -1 065€ (28.479€ au BP2018) ;

- **Pas de hausse des taux de la fiscalité communale en 2019.**

Focus sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)



-242.610€ de DGF entre le Compte Administratif 2011 (459.403€) et le Budget Primitif 2019 (216.793€) soit -52,8% ce qui équivaut à 12 points de fiscalité locale.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,27% en 2019 avec :

■ Une hausse des charges à caractère général et dépenses de gestion courantes de l'ordre de +0,36%;

■ Une gestion maîtrisée de la masse salariale avec une baisse de l'ordre de 2,93% ;

■ Une évolution de l'attribution de compensation à verser à la Communauté d'Agglomération liée aux transferts de compétences (+66K€).

Cette évolution des dépenses en 2019 résulte principalement de l'ouverture à la population de **deux nouveaux services publics pour un coût de 29,2K€ en 2019** :

■ Balayage mécanisé des rues conformément à notre objectif de propreté des espaces publics inscrit au plan de mandat ;

■ Prise de compétence sur l'accueil de loisirs afin de pérenniser la structure tout en ouvrant prochainement un service d'accueil des ados.

Ce budget 2019 allie projets de développement et situation financière saine.

La Ville s'inscrit dans ses objectifs stratégiques avec d'une part le développement de son territoire en conduisant des projets structurants et d'autre part, des actions de proximité au service de sa population.

Françoise DESCOURS

Adjointe aux Finances



Nos chantiers pour améliorer votre cadre de vie

Ce 1^{er} trimestre 2019 a été marqué par la fin du chantier du Pôle Multi-Activités, ouvert depuis février aux associations locales et aux écoles. Nous disposons ainsi d'une salle de qualité pour toutes les manifestations locales avec un programme riche et varié à découvrir au fil de ce magazine.



Les Gabions réalisés par les services techniques

Pour autant, des choses restent à faire. Ainsi, sur un budget d'investissement cette année de plus de 875.000€, 41% des dépenses vont concerner ce nouvel équipement public. Afin de contenir le budget, une partie des **aménagements extérieurs** a été réalisé par nos services.

Les agents ont notamment agencé tout le talus encadrant le pôle et construit des gabions dans lesquels sont intégrés des bancs. Ce site, en cœur de ville, devient un espace de promenade apprécié de tous. Il faudra toutefois attendre cet automne pour la plantation des végétaux.

Notre volonté étant de finaliser les aménagements autour de notre pôle d'équipements publics structurants (école, centre de loisirs municipal et crèche), nous avons également décidé en 2019 de la **réfection complète de l'actuelle rue Danton**. Cette opération comprend essentiellement des travaux de revêtement de surface car la réhabilitation des réseaux a été faite au préalable. Le stationnement, soit 32 places de parking dont 1 pour les personnes à mobilité réduite, sera repensé et un arrêt minute pour la dépose dans les containers (verre, vêtements, etc) sera créé.

Notre budget d'investissement étant limité, sauf à augmenter les impôts locaux ce qui n'est pas la volonté de l'équipe municipale, nous devons faire des choix en matière de travaux de voirie : en 2018, la rue du 8 mai et la création d'une voirie pour relier la rue Danton et la rue des Ecoles ; en 2019, la réfection de l'actuelle rue Danton.

Aussi, cette année, nos services vont poursuivre les travaux de reprise de voirie sur les autres axes (notamment avenue de l'Europe, Chemin d'Eycenac et rue Joseph Rumillet) et conduire plusieurs **campagnes de rebouchage des nids-de-poule sur les chaussées**



Sol d'accueil de l'école élémentaire

dans le souci d'apporter des réponses à vos remontées du terrain sur ce sujet.

Nous poursuivons également nos investissements en direction de l'école communale, service public qui prépare chaque jour l'avenir de notre commune en formant nos jeunes. Une **réfection complète des sols des WC et des couloirs d'entrée de l'école primaire et maternelle** a été réalisée pendant les vacances de Pâques.



La fuite de canalisations, à l'origine de ces désordres, a été traitée et les travaux pris en charge en totalité par les assurances grâce à la ténacité de nos services administratifs. De même, **le sol de la salle d'accueil de l'école élémentaire**, toujours suite à un sinistre, a été remplacé.

Afin de valoriser le savoir-faire de nos équipes et maîtriser nos dépenses, les agents municipaux vont rénover, cet été, le **2^{ème} bloc de sanitaires de l'école primaire en rez de chaussée du bâtiment ainsi qu'une salle de classe par niveau d'enseignement.**

Ces réalisations s'additionnent aux nombreux investissements déjà effectués pour l'école qui utilise le Pôle Multi-Activités à hauteur de 45,5% du temps sachant que cet équipement aura coûté globalement 4M€.

Conformément à notre engagement de début de mandat « Vals ville propre », la Commune vient de mutualiser avec la commune d'Espaly Saint-Marcel la location d'une balayeuse afin de renforcer la propreté des voiries et espaces publics.

Par ailleurs, le personnel de l'équipe technique continue d'assurer l'entretien des bâtiments communaux ainsi que celui des espaces verts afin de maintenir voire d'améliorer le cadre de vie des Valladier



L'ensemble du personnel de l'équipe technique se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances en vous recommandant la plus extrême prudence sur les routes.

Marc BOLEA
Adjoint aux Travaux



État civil

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Mireille Rachel LAYSSAC veuve **HOPPLER**,
décédée le 12 Novembre 2018 à Vals près Le puy

Daniel Germain Baptiste CHASTEL
décédé le 12 Novembre 2018 à Lyon 3

Clémentine Odette Renée BONNIE
décédée le 24 novembre 2018 à Le Puy en Velay

André Victor Aimé Yves HEBRARD
décédé le 15 décembre 2018 à Vals près Le Puy

Paulette Marie-Françoise CARIOU veuve
LOMBART décédée le 16 décembre 2018 à Vals
près Le Puy

Gabrielle Marie Mélanie Aimée GARNIER veuve
VIGOUROUX
décédée le 25 décembre 2018 à Le Puy en Velay

Madeleine CHAZAL
décédée le 27 décembre 2018 à Le Puy en Velay

Marie-Louise VERDOIRE veuve **DARNET**,
décédée le 15 janvier 2019 à Vals près Le Puy

Yvonne Maria GUÉRIN veuve **BEAUMEL**,
décédée le 25 janvier 2019 à Vals-près-Le Puy

Marie, Rose GIRE veuve **TEYSSONNEYRE**,
décédée le 21 Janvier 2019 à Le Puy en Velay

Germain Marcel PRADIER,
décédé le 03 février 2019 à Le Puy en Velay

Jeannette Marie Thérèse FOSSE épouse
TRINTIGNAC, décédée le 12 février 2019 à Le Puy
en Velay

Marie-Thérèse BERTRAND
décédée le 24 février 2019 à Le Puy en Velay

Pierre Alphonse Jean-Baptiste VALETTE,
décédé le 03 mars 2019 à Le Puy en Velay

Chantal Virginie Marie FOUILLIT épouse **REY**
décédée le 05 mars 2019 à Chadrac

Ginette Micheline VERDOIRE veuve
PELLISSIER
décédée le 10 mars 2019 à Vals près Le Puy

Jean Louis Henri GALLIEN,
décédé le 1er avril 2019 à Vals près Le Puy

Gisèle Pierrette Marie DELAIGUE épouse
LAYES
décédée le 1er avril 2019 à Le Puy en Velay

Roselyne Joëlle Pierrette GRANGER épouse
VIDIL
décédée le 11 Avril 2019 à Le Puy en Velay

Georgette, Julienne FARGIER veuve **PEILLON**
décédée le 14 avril 2019 à Le Puy en Velay

Michel Henri Rémy FOURNIER
décédé le 18 Avril 2019 à Vals près Le Puy

Georges SAUGUES
décédé le 24 Avril 2019 à Vals près Le Puy

Odette, Marie RENARD veuve **LANGLADE**
décédée le 21 avril 2019 à Le Puy en Velay

Paulette, Eugénie, Armandine HABAUZIT
veuve **BRÉDOIRE** décédée le 05 Mai 2019 à Le
Puy en Velay

Jean, Marie MIALANE
décédé le 05 Mai 2019 à Le Puy en Velay

• NAISSANCES

• **Shahyne AKKIOUI**
née le 12 octobre 2018 au Puy en Velay

• **Emma Leïla PRUNET**
née le 30 octobre 2018 à Le Puy en Velay

• **Cloé BARGEON**
née le 11 janvier 2019 à Le Puy en Velay

• **Noémie VILLESÈCHE**
née le 11 janvier 2019 à Le Puy en Velay

• **Alicia, Elisa LYOTARD**
née le 26 janvier 2019 à Le Puy en Velay

• **Abigaëlle, Céleste, Térésa MASCLAUX**
née le 17 février 2019 à Le Puy en Velay

• **Charly Catherine Gisèle SOUKI**
née le 02 mars 2019 à Le Puy en Velay

• **Lola PORTAL**
née le 12 mars 2019 à Le Puy en Velay

• **Victoire, Marion, Emilie DAUDET**
née le 28 mars 2019 à Le Puy en Velay

• **Aimy-Rose, Luna JEAN**
née le 07 avril 2019 à Le Puy en Velay

• **Charly, Alfredo EXBRAYAT**
né le 12 Avril 2019 à Le Puy en Velay

• MARIAGES

• **Céline MEJEAN** et **Julien RECEVEUR**,
le 1^{er} décembre 2018 à Vals près Le Puy

• **Sylviane Marie-José OLLIER** et
Thierry Pierre RAYMOND,
le 1^{er} décembre 2018 à Vals près Le Puy

MR
ÉTANCHÉITÉ

Isolation
Dalles sur plots
Terrasse végétalisée
Membrane PVC
Étanchéité résine
Entretien terrasse

37 Route de Carmel - Lot. Rosier Sud - 43750 VALS PRÈS LE PUY
Tél/Fax : 04 71 04 18 50 - Port : 06 12 43 06 09
memdouhrachid@hotmail.com

◆ Miels locaux
◆ Gelée royale
◆ Propolis
◆ Produits de la ruche
◆ Matériel d'apiculture

+ 1500 références

A 10 minutes de la mairie
de Vals à pied

Label Ruche du Velay
26 Bd du Président Bertrand
43 000 LE PUY EN VELAY
06 86 17 43 35 - 04 71 02 79 70

Label RUCHE
du Velay

SARL
ELECTRO-RG

Electricité générale neuf et rénovation
Particulier, Tertiaire et petit industriel
Téléphonie ■ Informatique
Motorisation de portail et porte de garage
Interphonie et contrôle d'accès ■ Ventilation et
climatisation ■ Alarme incendie et intrusion
Domotique ■ Dépannage ...

14 Rue du Pont ■ 43750 VALS PRES LE PUY
06 75 96 38 70 ■ 06 15 25 89 07
electro.rg.43@gmail.com

ATOL
MON OPTICIEN

Mon Opticien
depuis 1985

dans votre CC Géant
à Vals-Près-Le-Puy

ATOL MON OPTICIEN
Vals près le Puy • 04.71.05.26.61
Le Puy en Velay • 04.71.02.54.03
BrivesCharensac • 04.71.02.41.18

100% DE REMISE
sur tous les équipements
sur tous les produits

À 40 ans, on discerne
mieux les choses,
moins bien les lettres.

MEILLEURE CHÔNE
DE MIGRANTS
DE L'ANNÉE
2018 - 2019

*voir conditions en magasin, remise non cumulable avec toutes offres commerciales



PRESSING 3S

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30**
Centre Commercial GEANT
VALS-PRÈS-L-PUY
04 71 05 25 89
pressing3s@sfr.fr

Possibilité de livraison - Vente de lessives professionnelles



Pierre-Loïc FAURE

Le Puy-en-Velay

Véhicules climatisés tous confort
Personnel qualifié - Discretion - Ponctualité

Ambulances - VSL

Ambulances de Soins de Secours d'Urgence (ASSU)
Ambulance semi-bariatique
Transports assis toutes distances

Taxis

Transports assis
professionnalisés
toutes distances

communes
de stationnement:
Aiguille N°1 et N°2
Vals-près-Le puy N°2
Lantriac N°2
Loudes N°2

Tél. 04 71 09 41 48 14 rue de Craponne, Le-Puy-En-Velay
ambulance-coniasse@orange.fr



LA BIO NOUS RASSEMBLE

LA FLEUR D'OR

3 ALLÉE DU CHAMBON - PORTES OCCITANES
ZAC DE CHIREL - 43750 VALS PRÈS LE PUY
TÉL : 04 15 50 79 94



34 ROUTE DE RODERIE - 43000 LE PUY-EN-VELAY
TÉL : 04 71 02 95 81

Producteurs locaux • Circuits courts
Fruits et légumes de saison • Ethique bio
Lien social • Le prix le plus juste

echonature.fr



MCC

Concepteur
de fermetures

La solution globale en menuiserie :
PVC, ALU, COMPOSITE




- Fenêtres
- Volets
- Terrasses
- Portails
- Vérandas
- Pergolas

Tél: 04 71 00 48 86 Z.A. de Nolhac
contact@groupebcc.com SAINT PAULIEN (43)
www.groupebcc.com



CAISSE D'ÉPARGNE

D'Auvergne ET DU LIMOUSIN

www.caisse-epargne.fr
(Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet)



Groupe Auvergne Propreté
19 av. des Belges • 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 22 73
auvergneproprete43@orange.fr



Maintenance / Dépannage
Chaudière Fioul et Gaz
Pompe à chaleur / Climatisation

35 rue du Stade Malpas 43370 Cussac/Loire
Tél : 07 88 46 01 58 energinov43@gmail.com



GARAGE



**Vente neuf & occasion toutes marques
Réparation • Entretien • Location**

www.autobl.com

**Z.I Chirel - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 04 05 04 - Fax 04 71 09 66 15
email : autobl.lionel@wanadoo.fr**

Restaurant **La Pizza**

PIZZAS AU FEU DE BOIS
& SPÉCIALITÉS ITALIENNES

ACCUEIL DE GROUPES - TERRASSE



VALS-PRÉS-LE-PUY
2 av Charles Massot
04 71 05 66 56

**GAEC
des**

Mille et une fleurs

VENTE DIRECTE

**7 horticulteurs
à votre services**

- Plantes à massif
- Suspensions et compositions
- Plants de légumes
- Chrysanthèmes (en Octobre)

Avenue Louis Jonget // ZA Taulhac
43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 02 46 74

*Venez découvrir
nos serres.*

*Un large choix pour vos
jardins, en toutes saisons.*

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

BESOIN DE +
DE VISIBILITÉ ?

OPTEZ POUR
NOS SOLUTIONS

GRAND FORMAT

ics43.fr
suivez nous



**Affiches, Bâches, Adhésifs
Vinyle, Roll Up, Panneaux,
Carton Alvéolaire,
Carton Plume.**

**imprimerie
coopérative
des sucs**

5, impasse des dépôts, ZA La Guide 1
43200 Yssingeaux
TÉL. 04 71 65 14 76
imprimerie@ics43.coop



**Cuisines
ixina**



**Cuisines IXINA
Le Puy-en-Velay**

Avenue de Chambon, Espace Chirel
04 71 77 37 37

BAY DIDIER

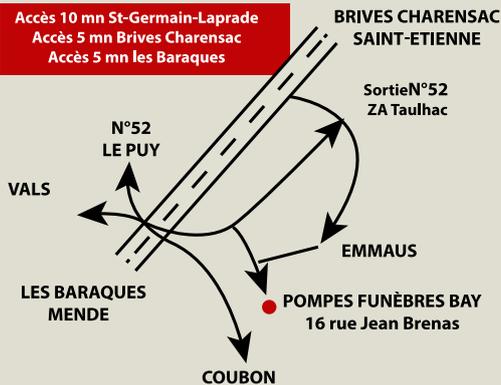
Pompes Funèbres

Chambres funéraires

Monuments funéraires



Accès 10 mn St-Germain-Laprade
Accès 5 mn Brives Charensac
Accès 5 mn les Baraques



Toutes communes
Transports et réception de corps
Organisation d'obsèques

16 rue Jean Brenas – ZA de Taulhac - 43000 Le Puy en Velay
04 71 03 90 12 - www.chambrefunerairebay.com

CROZE

Depuis 1925

Plomberie - Sanitaire
Chauffage toutes énergies
Solaire thermique

Electricité - Climatisation,
Ventilation - Traitement d'air
Photovoltaïque

Particulier – Tertiaire – Industrie



1 Impasse du Viaduc
43700 BRIVES - CHARENSAC
Tel : 04.71.09.39.26
Mail : contact@croze-sarl.fr



CABINET BOYER

géomètre expert - bureau d'études

TOPOGRAPHIE - BORNAGE
LOTISSEMENT - AMENAGEMENT URBAIN
MAITRISE D'ŒUVRE VRD
ETUDES EAUX & ASSAINISSEMENT

BUREAU PRINCIPAL
2 Avenue Clément Charbonnier
43000 Le Puy-en-Velay
Tel. 04 71 02 87 94
Fax. 04 71 05 27 32

PERMANENCE
12, bd des Capucins
43300 Langogne
Tel. 04 66 69 01 05



ASSURANCES PRIVÉES ET PROFESSIONNELLES
INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS DE BANQUE
Ouvert du lundi 14 h au samedi 12 h

Tél. 04 71 05 53 10

5 Place Michelet - 43000 Le Puy-en-Velay
agence.issartel@axa.fr <https://agence.axa.fr/issartel-francois>

N°Orias : 07012531 Démarcheur Bancaire et Financier 1073044304HS



LA DISTILLERIE

Brasserie / Pub / Restaurant

Histoire d'Or

Le premier bijoutier de France

Centre Commercial Géant
43750 Vals près le Puy

ESPACE
CHIREL

Tél. 04 71 02 35 50



La Ferme de Lavée



Location de salle pour mariages et séminaires
Service de restauration collective de proximité
Restaurant

Lavée • 515 rue d'Apilhac • Yssingeaux
04 71 59 00 00 • contact@fermedelavee.com

LA PATATERIE

RESTAURANT



Ouvert tous les jours
midi et soir

Allée des Portes Occitanes, Le Puy-en-Velay
04 71 06 17 69



TRIDOME

BRICO - MAISON - JARDIN

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 sans interruption

Zac ouest des Portes Occitanes
43750 Vals près Le Puy
Tél. : 04 71 07 99 00 / Fax : 0471079899




[Atelier David Fargette]
architecte

MMI
architectes

Pôle multiactivités de Vals Près le Puy